

- TERRE D'Émeraude Communauté -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N°161/2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le 
ID : 039-200090579-20231213-D_2023_161-DE

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 75
Suppléants présents : 5
Pouvoirs : 15

Date de convocation :

07/12/2023

Date d'affichage :

19/12/2023

Votants :	95	Pour :	95	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; GAMBÉY Olivier ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PIETRIGA Guy ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; RIQUOIS Jean-Pierre ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; GIRARDOT Michel ; MARILLIER Mickaël ; PETIT Fabien.

Excusés ayant donné pouvoir : BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy ; CLOSCAVET Marie-Claire à MILLET Jacqueline ; DAVID Lauriane à GEAY David ; DEVAUX Catherine à DEPARIS-VINCENT Christelle ; DOUVRE Jacques à RAVIER Pascal ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à PIETRIGA Guy ; LAVRY Dominique à BUCHOT Jean-Yves ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; PARIS Robert à VIAL Jacques ; POURCELOT Anaïs à DELORME Carole ; RUDE Bernard à RASSAU Jean-Noël ; ROZEK Evelyne à PROST Philippe ; Jean-Marie à HUGUES Guy.

Excusés : ARTIGUES Damien ; BOILLETOT Jean-Marc ; BONDIÉ Jean-Robert (représenté par MARILLIER Mickaël) ; FAVIER Jean-Louis (représenté par PETIT Fabien) ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; GUILLOT Evelyne ; LARUADE Laurent ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MILLET Michel ; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel) ; REYDELLET DELORME Emmanuelle.

Absents : BANDERIER Dominique ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : Grégoire LONG.

Objet : Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement de Chavéria- Demande de subvention DETR

Rapporteur : GIROD Franck

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Le Bourg de Chavéria est équipé d'un réseau d'assainissement unitaire de 1,6 km dont la période de pose remonte aux années 1970. La station d'épuration, quant à elle, a été réhabilitée et mise en service en 2013. Il s'agit d'une station de type filtres plantés de roseaux à 2 étages d'une capacité de 220 Equivalents Habitants.

L'ensemble du bourg de Chavéria ainsi que sa station sont situés dans le périmètre de protection rapproché du captage d'eau potable du Valouson.

Le service en charge de la police de l'eau de la DDT du Jura juge le système non conforme. La justification de cette non-conformité porte sur un faible taux de collecte. De plus, le réseau unitaire collecte une quantité trop importante d'ECP (Eaux Claires Parasites) qui engendre fréquemment un ennoiment de la station et des déversements au milieu naturel.

Dans le but de rétablir la conformité du système d'assainissement de Chavéria et de préserver la ressource en eau potable, des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif sont nécessaires.

La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée à Réalités Environnement.

Le programme de travaux établi par le maître d'œuvre consiste en la mise en séparatif de 1084 ml de réseaux de collecte des eaux usées et la création de 62 branchements.

Le bureau communautaire, lors de sa séance du 7 décembre 2022 a validé le programme de travaux et autorisé Monsieur le Président à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau RMC et du Conseil Départemental du Jura (Aide aux Territoires).

Les différents postes de dépenses actualisés sont les suivants :

Postes de dépenses	Montant € HT
Réseaux (1084 ml + 62 branchements)	724 846,49
Maîtrise d'œuvre	34 500,00

Assistance à Maitrise d'Ouvrage (TIJ)	2 100,00 €
Diagnostic amiante/HAP	5 320,00
Levés topographiques	4 977,00
Inspection télévisée	1 030,00
Essais Réseaux	15 800,00
Divers et imprévus	39 377,17
TOTAL HT	828 002,16 €

Suite aux retours de l'AERMC et du Conseil Départemental du Jura, le plan de financement est le suivant :

Coût Global	828 002,16 € HT
AERMC notifiée	402 902,00 €
Aide aux Territoires notifiée	71 485,00 €
AERMC + Aide aux Territoires	474 387,00 €
Taux d'aides global	57%
Autofinancement	20%
Taux de DETR souhaité	23%
Montant de DETR souhaité	190 440,50 €

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 5 décembre 2023 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DECIDE

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter une subvention DETR au taux de 23% représentant un montant de 190 440,50 €.

DE CONFIRMER que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de l'autofinancement.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20231213-D_2023_161-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres
présents.

Pour extrait conforme,



Le Président